

Photo 7. Vue sur les gros pinacles situés en limite forestière sous la cote 1793. Vue prise de la partie supérieure des pinacles en direction du sud-ouest (à l'avant dernier plan, le seuil Bayard).

Cet ensemble de pinacles correspond à un gros banc très massif. On voit aux premier et second plans le sommet arrondi de deux des pinacles, très proches l'un de l'autre, et dont la surface rugueuse est attaquée par les lichens et par la désagrégation granulaire.

En arrière, le pinacle le plus élancé présente un profil en léger surplomb, tandis que sa surface, correspondant à un banc plus fragile, est désagrégée en débris de tailles variées (notamment une dalle détachée par la cryoclastie) pris dans une matrice sableuse ocre (témoignant d'une certaine altération) et portant une couverture herbacée.



Mise en page, Parc national des Écrins

Photo René Lhénaff, août 2003

Photo 8. Le même groupe de pinacles vu sous un angle différent (vue prise en direction du sud-sud-ouest). Ces pinacles (celui de gauche correspond au plus élancé de la photo 7) sont clairement individualisés le long de cassures verticales exploitées par l'érosion, alors que leur sommet se moule sur la surface supérieure du banc de grès massif. On aperçoit aux premier et second plans de petites vasques ; celles de droite, qui retiennent un peu de débris, sont colonisées par des herbacées. Des arbres réussissent à s'implanter dans les diaclases ouvertes au fond desquelles les produits de la météorisation sont piégés. On revoit ici, sur le pinacle de gauche, la dalle rocheuse détachée par la cryoclastie, déjà signalée sur la photo 7.